

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS

-----  
**COMMUNE DE OUISTREHAM**

-----  
**EXTRAIT DE LA  
SEANCE DU 18 DECEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 17 décembre à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 12 décembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

**Etaient présents :** Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER (**absente pendant la présente délibération**), François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Thierry TOLOS, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Christophe NOURRY, Emmanuel TISON, Isabelle VILLEY DESMESERETS, conseillers municipaux.

**Absents excusés / pouvoirs (P) :** Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS (P. M. TOLOS), Béatrice PINON (P. M. PUJOL), Ariane BEWEN-BUTAVAND, Martial MAUGER (P. M. QUIVRIN), Amélie NAUDOT (P. M. BESOMBES).

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

**Divers :**

**POLITIQUE SPORTIVE ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE – ORGANISATION DE LA COUPE DE FRANCE 2024 DE CYCLOCROSS**

DEL20231218\_15

Présents : 23

Pouvoirs : 4

Abstentions : 3

Suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre :

*Rapporteur : M. Jammet – VU en C° finances du 14/12/2023*

Depuis 2021, un nouvel événement sportif vient conclure la saison événementielle de la ville, avec une épreuve de cyclocross organisée sur la plage et ses abords. Pour assurer l'organisation des courses, l'association Riva-Bella Cross a vu le jour et a coordonné l'édition 2023 avec, comme particularité cette année, l'accueil de délégations étrangères, notamment venues de Belgique et des Pays-Bas.

En 2024, la nouvelle structure locale souhaite, d'une part, inscrire durablement l'événement sur le territoire et, d'autre part, faire évoluer l'épreuve afin de proposer une complétion d'envergure nationale, la **Coupe de France**, au calendrier de la Fédération Française de Cyclisme, les 2 et 3 novembre 2024.

Pour acter de manière officielle la candidature auprès des instances fédérales, la Ville de Ouistreham doit expressément approuver la décision et s'engager à accompagner l'organisation (sans toutefois aucune prestation financière ou subvention).

En conséquence, lu et entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des suffrages exprimés avec 3 abstentions<sup>1</sup>,

- VALIDE le projet de création d'une coupe de France de Cyclocross ;
- S'ENGAGE à soutenir l'association Riva-Bella Cross dans l'organisation de ce championnat pour la saison 2024.

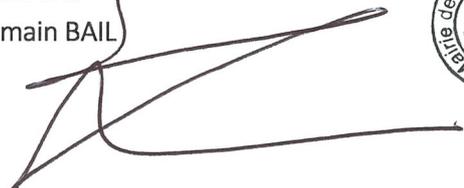
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL




Affichée le  
Certifiée exécutoire le

<sup>1</sup> M. Besombes (+ pouvoir de Mme Naudot) et M. Gsell.